



FONDATION
BERNARD GRAU
ACADEMIE DES BEAUX-ARTS



APPEL À CANDIDATURES

ouvert du 9 décembre 2025 au 30 janvier 2026

RÉSIDENCE POUR LES ARTISTES CUBAINS

Édition 2026 - PHOTOGRAPHIE

La Fondation Bernard Grau-Académie des beaux-arts, qui a pour objectif de soutenir la scène artistique cubaine et d'en promouvoir la vitalité, s'associe à la Cité internationale des arts pour mettre en place un programme de résidence à destination des créateurs cubains pratiquant une discipline correspondant à une section de l'Académie des beaux-arts (Peinture, Sculpture, Architecture, Gravure et dessin, Composition musicale, Membres libres, Cinéma et audiovisuel, Photographie, Chorégraphie). Depuis 2023, ont été mises à l'honneur les sections *Peinture, Architecture, Gravure et Dessin, Composition musicale et Chorégraphie*.

L'édition 2026 est consacrée aux sections **Photographie et Sculpture**.

Le présent appel s'adresse aux **photographes cubains**.

LA RÉSIDENCE

Le programme de résidence Fondation Bernard Grau-Académie des beaux-arts x Cité internationale des arts offre au lauréat ou à la lauréate de bénéficier d'une résidence de six mois afin de développer un projet photographique liant les scènes artistiques françaises et cubaines. La résidence se tiendra du **2 juin au 27 novembre 2026**.

Le programme comprend :

la prise en charge des frais de déplacement vers Paris

un atelier-logement sur le site du Marais de la Cité internationale des arts

le versement par la Fondation Bernard Grau-Académie des beaux-arts d'une bourse de vie mensuelle d'un montant de 850 euros et d'une aide à la production d'un montant de 1000 euros, délivrée avec accord préalable et sur présentation de justificatifs

l'accompagnement artistique et professionnel de l'équipe de la Cité internationale des arts

des échanges et rencontres avec les membres académiciens et correspondants de l'Académie des beaux-arts et les artistes bénéficiant des autres programmes de résidence de l'Académie

LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Le programme de résidence Fondation Bernard Grau-Académie des beaux-arts x Cité internationale des arts est ouvert aux photographes de nationalité cubaine, âgés de plus de 25 ans, qu'ils résident à Cuba ou à l'étranger, pleinement disponibles aux dates du programme et pouvant justifier d'une activité artistique professionnelle d'au moins 5 ans.

À l'occasion du bicentenaire de la photographie en 2026, un moment particulièrement effervescent pour le médium, cette résidence offre à un ou une artiste l'opportunité d'explorer de manière libre et approfondie les potentialités contemporaines de l'image. Le programme accompagnera des démarches fondées sur l'expérimentation — qu'il s'agisse de tester de nouveaux protocoles, de manipuler des techniques ou matériaux selon des configurations inattendues, ou encore d'ouvrir des pistes vers des formes et rendus inédits. Il s'adresse en priorité à des pratiques photographiques artistiques, conceptuelles ou expérimentales, et non aux approches relevant du photojournalisme. Au-delà de ce temps dédié à la recherche et à la création, la résidence offre également un espace de rencontres et de mise en relation avec des professionnels et professionnelles susceptibles de nourrir le travail de l'artiste ou d'interagir de manière pertinente avec le projet développé.

Les candidatures d'artistes cubains ayant bénéficié d'une résidence ou d'une bourse en France d'une durée supérieure à 4 semaines au cours des 5 dernières années ne seront pas éligibles.

Les candidatures collectives (duo, couple, collectif) sont éligibles, et donneront lieu à l'attribution d'un unique atelier-logement, à la prise en charge des frais de déplacement pour une personne, et au versement d'une bourse de vie et d'une aide à la production durant la période de résidence.

LES MODALITÉS DE CANDIDATURES

Le dossier de candidature devra comporter :

une copie du passeport en cours de validité (page avec photo et informations d'identité), au format PDF ou JPEG

un *curriculum vitae* complet (en français ou en anglais) au format PDF, limité à 4 pages maximum

une courte biographie, rédigée en français ou en anglais et d'une demi-page maximum, présentant de manière concise le parcours et la démarche artistique du candidat

un portrait au format JPEG 300 dpi

une note d'intention de 2 pages maximum rédigée en français, au format PDF, dans laquelle les candidats exposent les motivations qui animent leur démarche et leur intérêt à intégrer le programme de résidence. Ils devront justifier les raisons pour lesquelles leur recherche en cours explique la nécessité de cette résidence à Paris, avec l'Académie des beaux-arts et à la Cité internationale des arts, d'un point de vue d'écriture, de parcours et de réseau professionnel

un dossier artistique de 10 à 15 pages en français ou en anglais comprenant des visuels de travaux réalisés légendés (titres, dimensions, technique, année), au format PDF

des liens vers des plateformes en ligne où les travaux sont présentés (portfolios numériques, galeries en ligne, site web, etc.)

10 visuels au format JPEG accompagnés des légendes complètes (titres, dimensions, technique, année)

Les candidatures sont à adresser au plus tard le 30 janvier 2026 à 18h00 heure de Cuba, 6 PM (UTC-4) en utilisant la plateforme dédiée :

<https://academiedesbeauxarts.wiin.io/fr/applications/fondation-bernard-grau-pour-les-artistes-cubains-2026>

LE JURY

Les dossiers de candidature seront évalués par un jury pluridisciplinaire, constitué de membres et correspondants de l'Académie des beaux-arts appartenant à la section mise à l'honneur, de représentants de la Cité internationale des arts ainsi que de personnalités extérieures invitées. Le jury sera présidé par le secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, Laurent Petitigrard, compositeur et chef d'orchestre.

En plus d'examiner le parcours professionnel du candidat, les membres du jury porteront une attention particulière à la qualité artistique du projet, à la pertinence de l'argumentaire concernant la valeur ajoutée de la résidence à Paris, au protocole de travail proposé, ainsi qu'aux partenariats ou contacts déjà établis. Les candidatures d'artistes ayant déjà bénéficié d'une résidence à la Cité internationale des arts ne seront pas considérées comme prioritaires.

LE CALENDRIER

Dépôt des candidatures : du 9 décembre 2025 au 30 janvier 2026 à 18h00 heure de Cuba, 6 PM (UTC-4)

Annonce des résultats : au plus tard le 31 mars 2026

Dates de résidences : 2 juin au 27 novembre 2026

Pour toute question ou information complémentaire, merci d'adresser un courrier électronique à programmes@academiedesbeauxarts.fr

LA FONDATION BERNARD GRAU - ACADEMIE DES BEAUX-ARTS

Crée en 2022, la Fondation a pour but de soutenir les artistes cubains tout en rendant hommage à Bernard Grau (1949-2020), diplomate français ayant achevé sa carrière en tant que Conseiller de coopération et d'action culturelle à La Havane.

Diplômé en philosophie et droit de l'Université de Montpellier, France, où il a également été chef de l'enseignement dans les départements de droit international, de sociologie des relations internationales et des libertés publiques, il a occupé divers postes à la Chancellerie française, dont celui de Conseiller de coopération régionale pour l'Amérique centrale, de 2001 à 2005, basé dans la capitale costaricienne. Il a dirigé l'Institut Français de Séville et a été Conseiller culturel dans plusieurs pays d'Amérique Latine (Uruguay, Pérou, Cuba). **Fondation Bernard Grau pour les artistes cubains | Academie des beaux-arts**

L'ACADEMIE DES BEAUX-ARTS

L'Académie des beaux-arts est l'une des cinq académies composant l'Institut de France. Réunissant 67 membres, 16 membres associés étrangers et 67 correspondants, elle veille à la défense du patrimoine culturel français et encourage la création artistique dans toutes ses formes d'expression par l'organisation de concours, l'attribution de prix, le financement de résidences d'artistes et l'octroi de subventions à des projets et manifestations de nature artistique. Instance consultative des pouvoirs publics, l'Académie conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importants sites culturels tels que le Musée Marmottan Monet (Paris), la Bibliothèque et la Villa Marmottan (Boulogne-Billancourt), la Maison et les jardins de Claude Monet (Giverny), la Villa et les jardins Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Villa Dufraigne (Chars), la Maison-atelier Lurçat (Paris), l'Appartement d'Auguste Perret (Paris) et la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire et où elle vient d'ouvrir La Galerie de l'Académie des beaux-arts, son nouvel espace d'exposition. www.academiedesbeauxarts.fr

LA CITE INTERNATIONALE DES ARTS

La Cité internationale des arts est une résidence d'artistes qui rassemble, au cœur de Paris, des artistes et leur permet de mettre en œuvre un projet de création ou de recherche dans toutes les disciplines. Sur des périodes de deux mois à un an, la Cité internationale des arts permet à des artistes de travailler dans un environnement favorable à la création, ouvert aux rencontres avec des professionnels du milieu culturel. Les résidents bénéficient d'un accompagnement sur mesure de la part de l'équipe de la Cité internationale des arts. Dans le Marais ou à Montmartre, l'atelier-logement (espace de vie et de création) dont bénéficient les résidents leur permet de cohabiter avec plus de 300 artistes et acteurs du monde de l'art de toutes les générations, de toutes les nationalités et de toutes les disciplines. En collaboration avec ses nombreux partenaires, la Cité internationale des arts ouvre plusieurs appels à candidatures thématiques et/ou sur projet tout au long de l'année. www.citedesartsparis.net

Partenaires

